



## **INSPECTEUR· INSPECTRICE EN ENVIRONNEMENT # (2024-65)**

### **Service de l'environnement**

### **Poste régulier – temps plein 35 heures par semaine**

Salaire : classe 6 : 29,28 \$ (min) à 35,70 \$ (max) selon l'expérience

#### **Description sommaire du poste**

Sous l'autorité du directeur ou de la directrice du Service de l'environnement et du développement durable ou de la personne désignée par la Ville, la personne titulaire de cette fonction effectue les tâches reliées à l'application et à l'administration des lois, des règlements et des programmes reliés à l'environnement.

La personne est principalement responsable de l'application des dispositions réglementaires relatives à son champ d'expertise et elle prend les mesures correctives nécessaires.

#### **Principales responsabilités**

Effectuer l'inspection préventive du territoire pour vérifier le respect de l'ensemble des lois et règlements ou politiques en vigueur, notamment en lien avec :

- Bandes riveraines;
- Relevés sanitaires des installations septiques et suivi des contrats d'entretien;
- Matières résiduelles;
- Espèces exotiques envahissantes.

Faire des enquêtes à la suite de plaintes ou d'inspections, rédiger ou donner verbalement, s'il y a lieu, les avis pertinents aux contrevenants, déterminer les délais applicables et assurer le suivi.

Collaborer avec les inspecteurs en urbanisme dans le traitement de leurs dossiers de permis et d'infraction pour toutes les questions relatives à l'environnement.

Emettre les permis et effectuer les suivis en lien avec les enjeux suivants :

- Abattage d'arbres et suivi des plantations;
- Pesticides et fertilisants.

Inspecter les chantiers de construction après l'émission des permis et suite à l'acceptation des projets de développement et assurer les suivis relatifs à l'environnement.

Cette liste non exhaustive représente la description de tâches reliée à cette fonction. Malgré cette description, la personne peut être appelée à effectuer toutes autres tâches pouvant être nécessaires au bon fonctionnement du service ou toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

#### **Exigences**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine relié à l'environnement, à l'écologie ou aux milieux naturels.
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire;
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide au Québec;
- Avoir une bonne connaissance des lois, règlements et politiques en matière d'environnement notamment relativement à : l'installations septiques, la protection des berges, le régime transitoire, REAFIE, RAMHHS.
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise à l'oral afin de pouvoir s'exprimer auprès des citoyen·nes;
- Avoir une connaissance du logiciel *AccèsCité Territoire* serait un atout.
- Avoir le sens de l'organisation et du suivi, avoir le souci du service à la clientèle, être courtois et diplomate
- Avoir la capacité de travailler en équipe, être rigoureux et avoir du discernement.

**Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae par courriel au Service des ressources humaines au plus tard le 6 décembre :**

[rh@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:rh@villedemont-tremblant.qc.ca)

**Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.  
Seules les personnes retenues seront contactées.**